



**Association des Retraités de l'Apave Nord Ouest  
2, rue des Mouettes 76130 Mont Saint Aignan**

Association régie par la loi de 1901 enregistrée à la Préfecture de Rouen sous le n° 076.300.011816 - Siret 488 660 804 00011 code ape 913E

ANNEXE AU BULLETIN D'ADHESION A ARANO

L'article 4 des statuts est énuméré ci-dessous :

**Article 4 – MEMBRES**

L'Association se compose de membres :

- adhérents,
- bienfaiteurs,
- d'honneur,
- de droit

A savoir :

**- ADHERENTS :**

Les anciens salariés de l'APAVE NORD OUEST et de ses filiales et qui ont pris l'engagement de régler leur cotisation annuelle définie à l'article 5.

**- BIENFAITEUR :**

Toute entité, physique ou morale venant en aide à l'Association, après ratification en Assemblée générale.

**- D'HONNEUR :**

Des personnes physiques peuvent se voir conférer le titre de membre d'honneur sur proposition du Comité, après ratification en assemblée générale, lorsqu'elles ont rendu des services exceptionnels à l'Association.

**- DE DROIT :**

Les conjoints (les concubins ou pacsés) des membres adhérents vivants sont membres de droit mais ne peuvent être élus.